

Formation Professionnelle

« Vers un bâtiment responsable : RE2020 – palier 2025 »

Public visé : Architectes, Collaborateurs d'architecte, Maîtres d'œuvre, Constructeurs, Économistes, Bureaux d'études, Artisans, Entreprises du bâtiment, Bailleurs, Promoteurs, Collectivités, Fabricant, Négoces en matériaux.

Pré-requis : Connaissance de la RT2012 et/ou expérience professionnelle dans le bâtiment neuf

Objectifs :

- Comprendre le passage de la RT2012 à la RE2020 (V.2022_palier 2025)
- Connaître les exigences énergétiques et environnementales applicables pour la construction de bâtiments neufs soumis à la RE2020
- Concevoir et construire un bâtiment conforme à la réglementation RE2020

Programme :

1. Passer d'une réglementation thermique à une réglementation environnementale

- La transition énergétique et les impacts du secteur du bâtiment
- Le contexte réglementaire
- Evolutions de la RT2012 à la RE2020, V.2022 à la RE2020_palier 2025
- Les bâtiments soumis à la réglementation RE2020 à partir de 2026

2. Agir sur la performance énergétique du bâtiment

- Performance de l'enveloppe du bâtiment
 - indicateur Bbio : exigences et paramètres influents
 - études de cas et solutions techniques
- Consommations d'énergies et recours aux énergies renouvelables
 - indicateurs de consommation Cep et Cpe, nr
 - études de cas et solutions techniques
- Le confort d'été
 - indicateur DH et impact de l'évolution « RE2020_palier 2025 »
 - solutions pour gérer la surchauffe

3. Agir sur l'empreinte carbone du bâtiment

- L'analyse du cycle de vie du bâtiment et les 5 postes de contribution de la RE2020
- Les données environnementales (FDES/PEP/configurateurs) - Analyse d'une FDES et comparaisons de matériaux
- Les indicateurs carbone de la RE2020
 - mode de calcul des indicateurs Ic construction et Ic énergie
 - évolution des seuils en 2025 et 2028
 - bonnes pratiques pour optimiser l'impact carbone

4. Concevoir et construire un bâtiment RE2020

- Etapes de réalisation de l'étude thermique et environnementale selon la RE2020
- Contrôles et attestation de conformité

Moyens pédagogiques :

- Apports théoriques : présentation Powerpoint, photos.
- Visualisation des systèmes constructifs et équipements sur la plateforme pédagogique.
- Etudes de cas.

Moyens d'évaluation :

Les stagiaires sont soumis à une évaluation de leur connaissance sous la forme d'un QCM en fin de formation.

Moyens techniques :

- Salle de formation équipée d'un vidéoprojecteur
- Plateforme pédagogique
- Espace de documentation sur les matériaux

Formateur :

Martial CHEVALIER : gérant du Centre de Formation et du Bureau d'Études TYeco² - expérimenté en conception et rénovation de bâtiments. Il a également obtenu la certification CEPHA pour la construction de maisons passives.

Informations pratiques :

Lieu* : En présentiel, au Centre de formation : TYeco² - Zone Artisanale de la Touche - 35890 BOURG DES COMPTES ou lieu selon programmation.

Durée : 14h (2 jours)

Tarifs : 700€ HT et 840€ TTC



« Ce label est décerné par la Branche architecture. Les conditions de prise en charge de cette action de formation labellisée sont décidées par la CPNEFP des entreprises d'architecture et mises en œuvre par l'OPCO des Entreprises de Proximité (OPCO EP) »



Cette formation est référencée dans le catalogue de formations FIF PL

* Si vous avez besoin d'aménagements spécifiques pour accéder ou suivre une formation, n'hésitez pas à nous prévenir afin que nous prenions les mesures nécessaires.